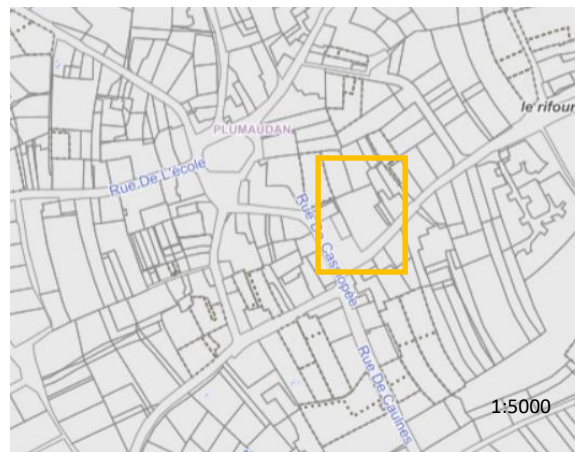
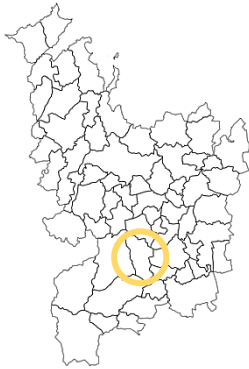


# PLUMAUDAN – n°239-2

Zone Ua



## « Friche Hervé »

Superficie : 0.50 ha

Nombre de logements minimum : 15

Logements locatifs sociaux minimum : 20%

### Caractéristiques du Site

Ce secteur se situe en plein cœur de bourg.

Il est situé entre plusieurs projets d'habitations.  
Le secteur était auparavant occupé par les Etablissements Hervé.

### Site en renouvellement urbain



### Photographies du secteur

## Objectifs généraux d'aménagement du site

Ce secteur est à vocation **mixte**. Les orientations retenues sont :

- L'aménagement du site reposera sur un accès situé rue de Dinan
- Des liaisons douces permettront de desservir les bâtis ainsi que de traverser et connecter l'opération sur un premier axe nord-sud depuis l'impasse de la Mairie vers la rue de Dinan. Un second axe est-ouest permettra de connecter la centralité et l'opération
- L'opération devra être végétalisée notamment par un espace vert commun, son implantation sera à définir en fonction de l'opération envisagée
- Le tissu bâti de l'opération sera composé de maisons mitoyennes (habitat individuel dense) et/ou de logements intermédiaires. Une emprise bâtie en alignement de la rue de Dinan aura pour objectif d'accueillir un équipement pouvant accueillir des commerces et/ou services
- Une zone de stationnement est à prévoir au sein de l'opération de logements. Ce dernier devra être végétalisé et perméable pour favoriser l'infiltration des eaux.
- Une aire de stationnement est également à prévoir au nord de l'emprise

## Légende

	Délimitation du secteur		Espace vert à créer
	Liaisons douces		Espace à vocation mixte (équipement, commerce, service, habitat)
	Voies à aménager		Espace à vocation habitat individuel dense (maisons mitoyennes)
	Principe d'accès groupé		Stationnements

## Schéma des orientations d'aménagement du secteur n°239-2





Extrait de l'étude urbaine du centre-bourg (à titre indicatif)



